

Le feu d'artifice avancé à 21h15 en raison des conditions météo

Châtellerault le 19/09/2025 - Météo-France a placé le département en vigilance jaune pour un risque d'orages ce samedi 20 septembre à partir de 22h. Des rafales de vent pouvant atteindre localement 50 à 59 km/h, accompagnées d'une activité électrique, sont attendues.

Pour garantir la sécurité du public et du bon déroulement du spectacle, **la Ville de Châtellerault a décidé d'avancer le feu d'artifice pyromusical à 21h15**. L'artificier précise en effet que le tir ne peut pas être assuré si les rafales dépassent 54 km/h ou si l'activité orageuse s'intensifie.

Feu d'artifice pyromusical sur le pont Henri IV

Le rendez-vous est donc fixé à 21h15 ce samedi 20 septembre. Le pont Henri IV s'embrasera au rythme des plus belles oeuvres classiques pour un spectacle exceptionnel célébrant les Journées européennes du patrimoine.

Infos pratiques

o

Le pont Henri IV sera fermé à la circulation du 20 septembre à 6h jusqu'au 21 septembre à 3h.

o

Plusieurs rues et quais seront également concernés par des restrictions le 20 septembre :

o

circulation interdite de 17h à 23h

o

stationnement interdit de 13h à 23h

La Ville de Châtellerault invite le public à anticiper ses déplacements et

remercie chacun pour sa compréhension.

Votre contact

Lydia de Abreu

Attachée de presse

05 49 20 20 08

lydia.deabreu@grand-chatellerault.fr